

## Politis 896

6 avril 2006

### Logement

#### Stop à la spéculation

Les associations mobilisées contre les ventes à la découpe ne décolèrent pas : depuis plusieurs années, le groupe Caisse des dépôts mène une politique assumée de « déstockage » de son parc locatif intermédiaire par le biais des « déconventionnements », autrement dit le déplafonnement des loyers. Deux filiales du groupe sont particulièrement visées : Icade, qui déplafonne à tour de bras, et le Crédit Foncier, champion des ventes à la découpe. Ainsi, selon un rapport parlementaire cité par le collectif des locataires découpés, « *la société Gemco, filiale du Crédit foncier, a vendu [à la découpe] en 2004 près de 1 000 logements* ». Ce qui en fait l'un des « *plus gros découpeurs de Paris* » avec plus de 15 % du total des ventes à la découpe. Pour le collectif, la stratégie du groupe Caisse des dépôts face à son parc de logements « *est en totale contradiction avec les objectifs de mixité sociale poursuivis par la loi dite SRU* ». Le Collectif des locataires découpés demande donc au directeur général de la Caisse des dépôts « *de faire cesser immédiatement ces pratiques spéculatives, qui sont contraires à son statut et sapent les efforts des municipalités en matière de logement* ». À l'instar de la décision d'Icade, pressée par les élus locaux de décréter un moratoire sur les déconventionnements, les associations demandent également au Crédit Foncier de décréter un moratoire sur les ventes à la découpe en Ile-de-France. En attendant, les « découpés » du 42, rue de Chaligny dans le 12e ont obtenu le rachat de leur immeuble par une société d'HLM, enterrant ainsi définitivement le projet de vente à la découpe de cet immeuble. Rien n'est perdu.

X.F.